

En automne 2019, les six racks membranaires du réacteur n° 1 de la station d'épuration de Lostmarc'h ont été renouvelés. Cela a permis de faire passer un plus gros volume d'effluent sur la station et, donc, de limiter les débordements.



CROZON

Assainissement : un dossier toujours sensible

Le dossier de l'assainissement a alimenté le débat lors du dernier conseil municipal de Crozon, à la Maison du temps libre, jeudi.

Karen Jégo

« On ne peut pas financièrement remplacer les 79-80 km de réseau d'assainissement d'ici quatre ou cinq ans », pose Pascal Gerelli, directeur des services de Crozon, lors du conseil municipal de Crozon, jeudi soir. « Mais tout le réseau n'est pas blet. Les infiltrations d'eau ne proviennent pas que des réseaux. On est en train de rénover petit à petit ». Les travaux au centre-ville et sur la route de Camaret sont finis. Fin août, ce sera au tour du poste de refoulement de Clouchouren, à l'entrée du site du Bout-du-Monde. Mais il reste encore beaucoup à faire. Et le dossier sensible de l'assainissement à Crozon continue à créer des remous.

Une réunion prochaine pour faire le point

Le marché à bons de commande passé en 2018 pour les travaux arrivant à expiration, les élus ont été sollicités pour autoriser la signature de nouveaux marchés, d'un montant de 239 332,60 € pour l'assainissement, avec la société Kerleroux, et de 59 461,50 € avec celle d'Eurovia, pour la réfection de la voirie.

Gaëlle Vigouroux, de la liste d'opposition « Crozon dynamique, écologique et solidaire », s'est étonnée d'une différence de montant entre les 239 000 € prévus ici et les 350 000 € indiqués sur le plan en 2020. Elle a aussi demandé que le contrat avec la Saur soit dénoncé. En cause, notamment, l'absence d'actions préventives sur le réseau avant 2018, entraînant sa dégradation.

Chantal Sévellec, d'« Écouter pour agir », a rappelé que son groupe avait alerté, pendant la dernière mandature, les services de la mairie au sujet de délestages intempestifs, en particulier au niveau du poste de Lescoat, lorsque la pluviométrie était importante. Ils auraient alors été « traités publiquement de menteurs ».

Patrick Berthelot a proposé d'organi-

ser une réunion ultérieure pour pouvoir aborder plus en détail ce « sujet majeur qui inquiète tout le monde ».

En bref

Le montant des indemnités pour les élus a été fixé. Elles s'élèvent à 2 341,40 € pour le maire, 980,13 € pour chaque adjoint, 233,36 € pour chaque conseiller délégué et à 77,79 € pour chaque conseiller municipal.

En réponse à une question de la liste « Écouter pour agir », Patrick Berthelot a précisé qu'un nouveau repreneur s'est manifesté pour l'hôtel Sainte-Marine de Morgat. Il s'agit d'un hôtel-restaurant trois étoiles.

Suite à une demande de la liste « Crozon dynamique, écologique et solidaire » sur une éventuelle stratégie de médiation au sujet de l'île Vierge avec les habitants de Saint-Hermet, le maire a indiqué qu'il avait rencontré des représentantes d'Adeliso (Association de défense du littoral sud-ouest de la presqu'île de Crozon). « Les échanges ont été très constructifs. On a entendu notamment leur demande d'une circulation interdite à Losmac'h. Le problème est que nous n'avons pas encore les panneaux ».